

SEMINAIRE FO

Un espace de reflexion collective !

A l'initiative des sections des cadres A de Force Ouvrière, 150 agents en responsabilité de tous services se sont réunis à l'Alcazar le 13 novembre dernier. Un moment de partage de connaissances, un espace de réflexion, animé par Maître Grimaldi sur les questions juridiques et par notre collègue Philippe Lambert-Rique pour la partie informatique. Les questions de l'assemblée n'ont pas manqué !!!

RESPONSABILITE : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La RESPONSABILITE est au coeur des métiers des agents publics.

Réformes successives, loi sur la transformation de la fonction publique, la pression s'amplifie sur les encadrants, qui se trouvent à la croisée de logiques contradictoires : entre performance et sens du service public, entre autonomie et contrôle, entre responsabilité personnelle et responsabilité collective.

Maître GRIMALDI a illustré son propos avec des exemples concrets de mise en cause d'agents : temps de travail, marchés publics, responsabilité pénale en matière de sécurité, cumul d'activités...



Florent, technicien, s'interroge sur sa part de responsabilité en matière de contrôle d'exécution des travaux. Les risques encourus ne méritent-ils pas une formation continue au-delà de ses qualifications initiales et de son expertise ?



LES QUESTIONS QUI SE POSENT

- Comment exercer pleinement ses responsabilités quand les moyens font défaut ?
- Où s'arrête la responsabilité individuelle et où commence la responsabilité collective ?
- Comment concilier loyauté institutionnelle, autonomie professionnelle et sens du service public ?



DEVOIR DE RESERVE / LIBERTE D'EXPRESSION LANCEUR D'ALERTE



Au-delà de la responsabilité, s'inscrivent les 2 piliers de notre statut d'agent public : les **droits et les obligations**.

Les droits, nous devons sans cesse les défendre et c'est ce que font au quotidien les représentants syndicaux FO, dans toutes situations et tous cadres d'emploi.

Obligations, il y en a tant et elles dépassent largement le cadre professionnel, puisque le législateur a décrété que l'agent public se devait d'être exemplaire en toutes circonstances.

Notre intervenant, Maître GRIMALDI, a pu expliquer dans quelle mesure nous pouvions exercer notre **droit d'expression**, en particulier sur les **réseaux sociaux**.

Méfions-nous de ce que nous disons : internet n'oublie rien !

“ Florence, cadre A administratif, interpelle notre intervenant sur la définition du lanceur d'alerte et les abus possibles. Alerte ou délation ?? ”

Loin d'avoir fait le tour des sujets, ce séminaire FORCE OUVRIERE a suscité un grand intérêt de la part des participants et l'envie d'en savoir plus !

Les sections FO Cadres A administratifs, culture, sports, police municipale, crèches, techniques remercient chaleureusement nos intervenants qui ont permis :

- de clarifier et préciser certaines notions théoriques
- d'éclairer sur la sécurité juridique et morale des agents
- de réaffirmer le rôle stratégique de l'encadrement - de manière générale des agents en responsabilité - dans la conduite de l'action publique.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, alliée, concurrente ?



Un film d'anticipation de notre enfance avec des humanoïdes qui finiraient par nous remplacer ???

L'intelligence artificielle va beaucoup plus loin et fait déjà partie de notre quotidien, sans que l'on ait pris conscience de son importance.

Y compris dans nos **usages professionnels**. Y compris dans **l'automatisation de certaines tâches** que d'anciens collègues accomplissaient.

Y compris dans le **devenir de nos missions actuelles...**

PHILIPPE LAMBERT-RIQUE,

Ingénieur à la DSI de la Ville de Marseille, a décrypté l'essentiel de cette forme "d'intelligence" et ses applications.



“ Leïla, responsable d'équipement scolaire, s'interroge sur l'évolution de certains métiers et la nécessaire adaptation organisationnelle. Où en est la Ville de Marseille sur les projets d'intégration d'IA ? ”



**AVEC LE CONCOURS DE LA
MMM, NOTRE MUTUELLE
PARTENAIRE ET DE TOUS
LES DÉLÉGUÉS FO QUI ONT
CONCOURU AU SUCCES
DE CET ÉVÉNEMENT.**

SYNDICAT GENERAL FORCE OUVRIERE TERRITORIAUX MARSEILLE
17 bd d'athènes - 13001 marseille



foterritoriauxmarseille@gmail.com



04 91 14 52 70